

Trois fonctions au service des personnes en situation de handicap, de leur entourage et du territoire :

- La médiation de parcours 
- L'assistance au projet de vie 
- Le colab 360 

La médiation de parcours



La médiation de parcours s'adresse à toute personne en situation de handicap ou son entourage en **difficulté ou "sans solution"**. En appelant le **0.800.360.360** (numéro gratuit), un professionnel écoute, oriente et peut se déplacer au domicile pour **chercher ensemble** des solutions au plus proche et ajustées aux besoins.

Médiateur de Parcours: **Gaël CROISIER**
06.44.28.18.75 - gael.croisier@adapei07.fr

L'assistance au projet de vie



Un professionnel aide les personnes en situation de handicap qui le souhaitent à réfléchir et à exprimer **leurs envies et leurs attentes** afin qu'elles soient actrices de leurs projets. Il permet de mettre en lumière les **compétences et les capacités**, à faire des choix et prendre des décisions en considérant leur environnement de vie.

Assistante au projet de vie: **Manon GODFROY**
06.86.06.84.59 - manon.godfroy@adapei07.fr

Le Colab 360



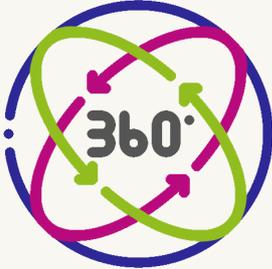
Le colab 360 est un espace pour les habitants et acteurs ardéchois qui souhaitent **répondre aux problématiques** des personnes en situation de handicap. Un professionnel vous accompagne à **tester** des idées, **expérimenter** des projets ou à **essayer** des méthodes collaboratives.

Facilitatrice en intelligence collective : **Valérie POUDRAY**
06.44.28.18.68 - valerie.poudray@adapei07.fr
Doctorant : **Alexandre PASQUERON DE FOMMERSVAULT**
06.86.06.84.58 - alexandre.pasqueron@adapei07.fr



Pilotage communauté 360 Ardèche

3 chiffres symboliques pour un changement d'approche :

- 
- Une **évaluation** à 360° avec la personne de ses attentes et de ses besoins.
 - Une **coopération** à 360° de tous les acteurs.
 - Un **repérage** à 360° des personnes isolées ou sans solution adaptée



Acte 2 de la Réponse accompagnée pour tous (RAPT), les communautés 360 fédèrent les acteurs afin de proposer des solutions concrètes inclusives en proximité du lieu de vie des personnes en situation de handicap et de prévenir les risques de rupture de parcours.

Il s'agit d'éviter et d'anticiper des ruptures de parcours par une meilleure concertation et une coopération de tous les acteurs autour d'une situation repérée et déterminée « en complément ou pour la mise en œuvre des orientations de la Maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH) ».

La Communauté 360 d'Ardèche est pilotée par un **COMité TERritorial départemental (COTER)** avec :

- L'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes
- La Préfecture de l'Ardèche
- Le Conseil Départemental de l'Ardèche
- Le Collectif Ardèche Handicap.



La communauté 360 est portée par l'ADAPEI 07.

Association de parents d'enfants en situation de handicap, elle assure militantisme et plaidoyer pour la place de la personne en situation de handicap au sein de la société. C'est aussi une organisation professionnelle, avec des fonctions supports, Qualité, DAF, DRH et une Direction pour le développement et une chefferie de service.

Directeur, Services & Développement : **Laurent BILLAUD**

06.31.98.79.79.54 - laurent.billaud@adapei07.fr

Cheffe de service, Services & Développement : **Karine DUPONT**

07.85.79.58.47 - karine.dupont@adapei07.fr

Communauté 360 Ardèche - c360@adapei07.fr

8 avenue de l'Europe Unie - 07000 PRIVAS

www.communaute360-ardeche.fr - in: Communauté trois-cent-soixante Ardèche